

- P. 72, ll. 23 et 24 : au lieu de '兵守', lisez '兵完'; au lieu de 'des soldats de garde', lisez 'parmi les armes de guerre'.
- P. 72, l. 36 : au lieu de 'Nos 301 et 302', lisez 'Nos 304 et 305'.
- P. 74, l. 18 : le titre de 玉門關候 nous est attesté dans le commentaire du *Ts'ien Han chou*, chap. LXXXVII, b, p. 4 r<sup>o</sup>.
- P. 89, l. 7 : au lieu de 'T. xiii. i. ii. 001 a', lisez 'T. XIII. i. 003'.
- P. 89, ll. 8-9 : Les fragments formaient un sachet qui a dû servir vraisemblablement à contenir quelque drogue médicinale; ils avaient été cousus ensemble de telle sorte que les caractères écrits se trouvaient à l'intérieur du sachet, ce qui les a mieux conservés.
- P. 89, note 2 : *Kouei-houa tch'eng* est à l'Est et en dehors du sommet oriental de la grande boucle du *Houang ho*.
- P. 90, note 2 : au lieu de 'p. 2, n. 89', lisez 'p. 89, n. 2'.
- P. 93, l. 20 : Comme l'a indiqué M. A. Stein (*Ruins of Desert Cathay*, vol. II, p. 127 et suiv.), l'emplacement T. XVIII est celui où sont les ruines d'un grand entrepôt. C'est ce qui explique pourquoi la fiche N<sup>o</sup> 415 accuse réception d'une certaine quantité de grain qui a été livrée pour être emmagasinée là.
- P. 95, l. 30 : au lieu de '39 av. J.-C.', lisez '6 août 39 av. J.-C.'
- P. 96, dernière ligne : au lieu de '4 p. C.', lisez '3 p. C.'
- P. 97, l. 15 : au lieu de 'bataillon', lisez 'compagnie'.
- P. 98, l. 18 : au lieu de 'bataillon', lisez 'compagnie'.
- P. 100, ll. 18 et 30 : au lieu de 'Tchang-ye', lisez 'Tchang-yi'.
- P. 104, l. 15 : au lieu de 'régiment', lisez 'compagnie'.
- P. 106, l. 33 : au lieu de '6 janvier 15 p. C.', lisez '5 janvier 15 p. C.'
- P. 107, l. 13 : au lieu de '20 février 46 p. C.', lisez '22 mars 46 p. C.'
- P. 109, l. 4 : au lieu de 'bataillon', lisez 'compagnie'.
- P. 116, l. 15 : au lieu de '21 janvier 65 p. C.', lisez '21 janvier 67 p. C.'
- P. 118, l. 29 : au lieu de 'Ts'ang Hie', lisez 'Ts'ang Hi'.
- P. 123, l. 6 : au lieu de '16 septembre 53 p. C.', lisez '16 août 53 p. C.'
- P. 125, l. 13 : au lieu de '28 juin 68 p. C.', lisez '27 juin 68 p. C.'
- P. 152, l. 4 : au lieu de 'se trouve un petit autel bouddhique', lisez 'se trouvent les restes d'une petite chapelle bouddhique.' — Des monnaies de l'époque *k'ai-yuan* (713-741) trouvées sous le plancher de cette chapelle permettent de déterminer la date où elle fut occupée.
- P. 155 et suiv. : Au sujet des fiches trouvées au Nord de Lop-nor, M. A. Stein m'écrit : 'The slips of LA. III were obtained from an eroded outhouse which is closely adjoined by the big rubbish heap LA. VI. ii, in the centre of what was evidently the official residence of this military station LA.  
'LA. II is the brick-built structure, quite close to LA. III, where Hedin found his documents in the refuse of a small apartment. LA. II. i, ii marks pieces which were left behind by him embedded in the refuse.'
- P. 158, l. 34 : au lieu de '4 janvier 270 p. C.', lisez '5 février 270 p. C.'
- P. 160, l. 8 : au lieu de '27 septembre 263 p. C.', lisez '28 septembre 263 p. C.'
- P. 160, l. 18 : au lieu de '... deuxième mois (1<sup>er</sup> mars 265 p. C.)', lisez '... douzième mois (18 février 266 p. C.)'.
- P. 165, l. 7 et suiv. : A propos de la fiche N<sup>o</sup> 761, M. A. Stein remarque : 'This manifestly refers to a barrage such as would have been required for catching water from the Tarim or Konche-darya and conducting it towards this site north of Lop-nor. Rupture of the barrage would have meant total loss of irrigation.'
- P. 165, l. 25 : le signe ○ doit être placé *après*, et non *avant*, les deux derniers caractères. La transcription de plusieurs mots de cette fiche est fort hypothétique.
- P. 178, l. 4 : On peut rapprocher du terme 支胡 le terme 胡支 qui apparaît dans les fiches de Niya trouvées par M. A. Stein lors de sa première mission. Cf. *Ancient Khotan*, p. 540, ll. 6 et 9. Ces deux termes, qui sont équivalents, doivent désigner des gens du Tokhârestân.
- P. 194, l. 38 : au lieu de '909. — LA.', lisez '909. — LA. I. iv. 2'.
- P. 195, l. 5 : au lieu de '930', lisez '930. — LA. I. iv. 2'.
- P. 195, l. 29 : au lieu de '931', lisez '931. — LA. I. iv. 2'.
- P. 195, l. 37, n. 1 : au lieu de 'Kharachar', lisez 'Karachahr'.
- P. 196, l. 11 : au lieu de '932', lisez '932. — LA. I. iv. 2'.
- P. 196, l. 28 : au lieu de '933', lisez '933. — LA. I. iv. 2'.
- P. 197, l. 1 : au lieu de '934', lisez '934. — LA. I. iv. 2'.
- P. 197, l. 17 : au lieu de '935', lisez '935. — LA. I. iv. 2'.
- P. 197, l. 35 : au lieu de '936', lisez '936. — LA. I. iv. 2'.
- P. 198, l. 1 : au lieu de '937', lisez '937. — LA. I. iv. 2'.
- P. 199, ll. 2-5 : La famille royale dont il est question dans les fiches de Niya doit être la famille du prince qui gouvernait le royaume de *Tsing-tsiue* 精絕; l'identification du site de Niya avec l'ancien royaume de *Tsing-tsiue* a été bien établie par M. A. Stein dans son nouveau volume intitulé *Serindia*.